

# rouge aux élites



**Les printemps arabes n'ont pas compromis le business de la banque.** © D.R.

## Venezuela L'argent poisseux du pétrole

OCCRP

Fondée en 1976 dans le pays qui détient les premières réserves d'hydrocarbures au monde, la compagnie d'Etat Petróleos de Venezuela SA, en abrégé PDVSA, est aujourd'hui à genoux. Victime d'un désinvestissement chronique, affectée par les sanctions américaines qu'a promulguées Donald Trump en 2019, saignée par une corruption endémique aussi. Une partie de l'argent soustrait à ce géant de l'économie vénézuélienne a été dissimulée en Suisse, ressort-il de l'enquête collaborative Suisse Secrets.

S'appuyant sur des documents judiciaires provenant d'Espagne, des États-Unis et d'Andorre, ainsi que sur des milliers de données bancaires, nos collègues de l'OCCRP ont cartographié les principaux acteurs de ces schémas de corruption, découvrant une dizaine de comptes suspects, ouverts entre 2004 et 2015 au Crédit Suisse et dont certains n'ont jamais été mentionnés dans une procédure judiciaire. Certains de ces comptes sont restés ouverts même après que leurs détenteurs ont été arrêtés, inculpés, extradés parfois.

Sollicitée dans le cadre de cette enquête, la banque affirme que son personnel n'a pas sciemment facilité les activités illicites de certains de ses clients et insiste sur sa bonne politique de due diligence : « Conformément aux réformes financières dans l'ensemble du secteur et en Suisse, le Crédit Suisse a pris une série de mesures supplémentaires importantes au cours de la dernière décennie et a considérablement investi afin de lutter contre la criminalité financière », a déclaré la banque dans une déclaration à l'OCCRP et à ses partenaires, dont *Le Soir*. « Le Crédit Suisse continue de renforcer son cadre de conformité et de contrôle et, comme nous l'avons clairement indiqué, notre stratégie place la gestion des risques au cœur même de nos activités. »

### Maisons et objets de luxe

Ancien vice-ministre de l'Énergie électrique sous Hugo Chávez, accusé de corruption, blanchiment d'argent et détournement de fonds au Venezuela, à Andorre, en Espagne et aux États-Unis, Nervis Villalobos vit aujourd'hui dans une luxueuse maison près de Madrid. En tant qu'ancien personnage clef de l'industrie pétrolière vénézuélienne, il aurait reçu de l'argent de sociétés américaines désireuses de commercer avec la compagnie pétrolière nationale. En 2008, un rapport de due diligence de 11 pages commandé par le départe-

ment conformité du Crédit Suisse relevait de nombreuses allégations de corruption à son encontre : pas de quoi néanmoins bouleverser les responsables de la succursale monégasque de la banque qui l'année suivante, lui a ouvert un compte bancaire, selon les procureurs espagnols. En 2011, un autre compte lui a été ouvert au sein de la même institution.

Les avocats de Villalobos et de De León n'ont pas répondu aux demandes de commentaires. Quant au Crédit Suisse, il réfute avoir jamais facilité le moindre délit financier mais refuse de commenter les cas particuliers de Villalobos et d'autres ressortissants vénézuéliens.

Les comptes de M. Villalobos ne sont pas les seuls éléments troublants du dossier PDVSA relevés par l'enquête : 16 comptes du Crédit Suisse détenant un total d'environ 163 millions de francs suisses et appartenant à sept personnes condamnées ou accusées d'être impliquées dans des pactes de corruption au détriment du géant des hydrocarbures. Dans un cas, l'analyse des données par nos confrères de l'OCCRP semble jeter un éclairage nouveau sur une enquête en cours.

Sollicitée dans le cadre de cette enquête, la banque affirme que son personnel n'a pas sciemment facilité les activités illicites de certains de ses clients et insiste sur sa bonne politique de due diligence

José Roberto Rincón Bravo est le fils de Roberto Rincón, qui a admis avoir soudoyé des responsables de PDVSA devant un tribunal américain en 2016. Rincón Bravo, lui, a été soupçonné en 2018 d'avoir blanchi de l'argent provenant de PDVSA : des bijoux, des montres, des voitures de sport et même un domaine de 400 hectares près de Madrid ont alors été saisis. Mais Rincón Bravo n'a pas pour autant été inculpé, il a toujours nié toute implication dans des actes répréhensibles et en 2019, il expliquait à *El Confidencial*, un journal espagnol, que ses biens et objets de luxe étaient le fruit « d'années de travail et d'économies ».

Les données du Crédit Suisse montrent pourtant que lui et son père détenaient quatre comptes conjoints d'une valeur d'au moins 93 millions de francs suisses. Comptes qui jusqu'à présent, ne semblent avoir été mentionnés dans aucun document judiciaire.

## loi Quand le secret bancaire intimide les médias suisses

OCCRP

Pierre angulaire de l'opacité du système bancaire helvétique autant que de sa prospérité, l'article 47 de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne est clair, précis, affûté comme une montre suisse, réservant notamment une privation de liberté pouvant aller jusqu'à trois ans à quiconque « révèle un secret (bancaire, NDLR) qui lui a été confié ou exploite ce secret à son profit ou au profit d'un tiers ». Une disposition dont avait notamment fait les frais Rudolf Elmer, ex-employé de la banque Julius Baer aux îles Caïmans, devenu lanceur d'alerte : ce n'est qu'après dix ans de procédure judiciaire – dont six mois de strict emprisonnement – qu'il fut, en octobre 2018, blanchi par le tribunal pénal fédéral.

C'est cette culture du secret qui a motivé la source à faire fuiter les données du Crédit Suisse à la presse : « Cette situation favorise la corruption et prive les pays en développement de recettes fiscales dont ils ont tant besoin. Ce sont eux qui souffrent le plus de cette opération façon Robin des Bois à l'envers », écrit la source dans une déclaration aux médias partenaires de l'enquête, jugeant « les lois suisses sur le secret bancaire (...) immorales ».

### « Une restriction massive à la liberté de la presse »

Taillé sur mesure pour les professionnels de la finance, cet article 47 menace aussi les professionnels de l'information qui s'aventurent à exploiter de tels listings afin de révéler des informations d'intérêt général, en matière de corruption, de blanchiment, de financement d'activités criminelles par exemple. « Cette loi est contraire à l'esprit des standards juridiques européens en matière de liberté d'informer et de liberté d'accès à l'information », commente Ricardo Gutiérrez, secrétaire général de la Fédération européenne des journalistes.

Denis Masméjan, responsable de Reporters sans Frontières en Suisse, ne dit pas autre chose : « Il est, pour moi, évident qu'une application de l'article pénal de la loi bancaire aux journalistes constitue une violation manifeste du principe constitutionnel de la liberté de la presse. »

Même si elle n'a jamais été appliquée à l'encontre d'un journaliste, cette loi n'en reste pas moins sujette à interprétations, et donc à menaces.

Ce qui explique pourquoi le journal suisse *Tamedia*, approché comme partenaire potentiel, a choisi de ne pas participer à cette enquête. « Cette loi constitue une restriction massive à la liberté de la presse en Suisse », assure Arthur Rutishauser, rédacteur en chef de *Tamedia*. « Elle ne sert qu'à censurer et à intimider les médias. La loi peut protéger les criminels et leurs biens. Alors que les journalistes qui tentent de les dénoncer risquent des poursuites pénales. »

### Abdelaziz Bouteflika (Algérie)



© EPA

L'homme fort de l'Algérie, contraint de démissionner en 2019 suite à sa tentative de briguer un cinquième mandat, détenait avec d'autres membres de sa famille un compte au Crédit Suisse, dont la valeur maximale a atteint 1,4 million de francs suisses. Bouteflika est décédé en 2021.

### Qaboos bin Said (Oman)



© REUTERS

L'ancien sultan d'Oman possédait deux comptes dans la banque suisse. L'un des deux, ouvert en 1971, a affiché un encours maximal de plus de 177 millions de francs suisses. Les autorités omanaises n'ont pas répondu à nos demandes de commentaires.

### Ayad Allawi (Irak)



© REUTERS

Premier ministre de l'Irak après l'invasion américaine, Allawi a détenu à partir des années 80 plusieurs comptes au sein de la banque helvétique. Le solde maximum de l'un de ces comptes s'élevait à plus de 5 millions de francs suisses. M. Allawi n'a pas répondu à nos sollicitations. OCCRP